

Le Conseil Municipal de SAINT-SAVIN se réunira en session ordinaire de SAINT-SAVIN le :

**JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 à 19 heures  
à la Salle du Conseil Municipal**

- ❖ Finances/Administration Générale :
  - Désignation des membres des commissions communales de la liste « Unissons nos forces pour Saint-Savin » ;
  - Désignation d'un membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres de la liste « Unissons nos forces pour Saint-Savin » ;
  - Désignation d'un membre de la commission de contrôle de la liste électorale de la liste « Unissons nos forces pour Saint-Savin » ;
  - Délibération Modificative n° 4 du budget principal ;
  - Répartition de la Taxe d'Aménagement : convention de reversement entre la CCLNG et la commune ;
  - Exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties ;
  - Avenant n° 1 avec le bureau de contrôle technique pour la construction d'un restaurant scolaire et de classes maternelles ;
  - Prise en charge de la formation BAFD d'un agent ;
  - Vente de la parcelle ZP 191 au lieudit « Barré ».
  
- ❖ Intercommunalité :
  - Présentation du résultat du diagnostic solidité, sécurité et conformité des installations électriques du bâtiment « Club House » au stade – décision à prendre sur son devenir ;
  - Présentation du rapport d'activités 2021 de la CCLNG.
  
- ❖ Questions diverses.

Les débats seront filmés et retransmis en direct sur :  
<https://facebook.com/evenementiels.stsavin33>

Affiché le 22 septembre 2022